

Journal d'Agriculture

ET
TRANSACTIONS

DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

MONTRÉAL, JANVIER, 1851.



C'EST une question importante que celle de savoir si l'on est excusable de remettre à une époque indéterminée l'introduction des mesures qu'on avait tout lieu de

croire propres à avancer les intérêts de la société ou même d'une grande partie de la société. Il est convenable d'user de prudence quand les mesures proposées sont d'une nature douteuse ; mais quand on est convaincu que la condition du peuple pourrait être améliorée par l'introduction des mesures proposées, on ne peut pas se dire ami du progrès, si l'on ne fait pas tout ce qui dépend de soi pour qu'elles soient introduites. Nous croyons qu'il est généralement admis que le produit de l'agriculture canadienne n'est pas, présentement, ce qu'il pourrait être avec un meilleur système d'économie rurale. Nous ne prétendons pas qu'il serait prudent d'adopter un système de culture élevé et dispendieux, tel que celui qui a été introduit, en plusieurs cas, dans les Îles Britanniques ; nous ne proposons que les améliorations qui sont manifestement nécessaires dans l'agriculture du Canada généralement, et qui pourraient être adoptées avec la certitude de résultats avantageux. Ce qu'il y a de plus essentiel pour l'amélioration de notre système d'économie rurale, c'est d'y employer plus de capitaux, et de le faire *judicieusement*. Pour que l'agriculture prospère, il est nécessaire que l'argent qu'on y emploie, soit appliqué *judicieusement et habilement*. Qu'y a-t-il donc à fai-

re ? Comment augmenter ses fonds et acquérir une connaissance plus parfaite de la pratique de l'agriculture, pour y appliquer ces fonds avec profit et avantage ? Il y a en Canada un grand nombre de cultivateurs bien au fait de leur art, qui manquent des fonds nécessaires pour le pouvoir pratiquer avec avantage ; mais il y en a un bien plus grand nombre, qui ne sont pas au fait des systèmes les plus perfectionnés d'économie rurale, et qui ne seraient pas en état d'y appliquer de grandes sommes d'argent avec profit. Nous avons souvent exposé, dans le Journal d'Agriculture, les moyens que nous regardons comme nécessaires pour faire connaître la théorie et la pratique d'une bonne économie rurale, ainsi que les moyens qui pourraient être adoptés pour faire que les cultivateurs eussent des fonds suffisants à leur disposition. Nous ne prétendons pas dire que les mesures que nous avons suggérées seraient les meilleures possibles, mais nous nous permettons de les croire telles jusqu'à ce qu'on en ait proposé de plus efficaces ; et nous ne pourrions nous empêcher de penser que tant que ces mesures, ou d'autres qui leur seraient préférables, n'auraient pas été adoptées, on n'aura pas rendu justice à la classe des agriculteurs, ni fait ce qui aurait pu se faire pour l'avancement et la prospérité de l'agriculture canadienne. Les moyens que nous avons proposés sont l'Enseignement de l'agriculture dans les Écoles et les Collèges, des Fermes-modèles, la publication d'un Journal d'Agriculture, tel que celui-ci, ou un meilleur, et l'établissement d'Associations de Crédit Agricole. Nous n'avons point vu qu'on ait jamais trouvé à redire à l'introduction de ces mesures, et tant qu'on ne les aura pas trouvées mauvaises, et qu'on n'aura pas prouvé qu'elles le sont par une discussion ouverte et franche, nous serons persuadé qu'on refuse aux agriculteurs les moyens de prospérer par l'amélioration de leur culture. Nous n'avons, en recommandant ces mesures, d'autres intérêts en vue que ceux des neuf dixièmes de la population du Canada, et la prospérité de ces neuf dixièmes